



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

PRIME PAUSE MERIDIENNE

200 euros

Cabine LYON 3

En tant qu'organisation syndicale signataire de l'Avenant de l'accord BSCC 2021, il est spécifié que « tout passage d'un agent d'horaires en continu à un horaire avec une pause méridienne » se verra attribuer une prime de 200 euros.

Après avoir relancé à l'oral et à l'écrit la direction de LYON CENTRE cet été, nous avons eu la confirmation que les agents de la cabine du site de LYON 3 auront donc bien une prime de 200 euros.

A noter ce montant sera versé aux agents qui ne l'ont jamais perçu auparavant.

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?

COMMENT ÇA, VOUS
VOULEZ NÉGOCIER ...

VOUS POUVEZ PAS
BRASSER DE L'AIR
AVEC LES AUTRES ?

